

**Arrêté ministériel portant désignation des membres du
Jury chargé de délivrer le Certificat d'aptitudes
pédagogiques**

A.M. 11-07-2023

M.B. 24-11-2023

Modification :

A.M. 05-09-2023 - M.B. 28-09-2023 (n° CDA 51615)

A.M. 08-11-2023 – M.B. 30-01-2024 (n° CDA 51860)

La Ministre de l'Education,

Vu le décret du 20 juillet 2006 portant diverses mesures en matière d'enseignement obligatoire, d'enseignement supérieur, de culture et d'éducation permanente, les articles 40 à 42 ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 22 avril 1969 fixant les titres requis des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical, du personnel psychologique, du personnel social des établissements d'enseignement préscolaire, primaire, spécial, moyen, technique, artistique, de promotion sociale et supérieur non universitaire de la Communauté française et des internats dépendant de ces établissements, l'article 16, alinéa 2 ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 décembre 2019 portant désignation des membres du Jury chargé de délivrer le Certificat d'aptitudes pédagogiques ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 03 septembre 2020 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains membres du personnel autres du Ministère de la Communauté française, l'article 79, §1^{er}, 34^o ;

Considérant la décision de Madame la Ministre Caroline Désir, par note du 17 avril 2023, d'autoriser la désignation de plus de 24 membres dans le Jury chargé de délivrer le Certificat d'aptitudes pédagogiques, de manière à assurer une plus grande souplesse et une meilleure répartition géographique de ces membres dans l'organisation dudit Jury,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont désignés en qualité de membres du Jury chargé de délivrer le Certificat d'aptitudes pédagogiques :

1. Madame Carine ATTENELLE, Directrice ;
2. Monsieur Jean-Noël BELLIERE, Directeur ;
3. Monsieur Etienne BERTRAND, Inspecteur ;
4. Monsieur Frédéric BLOEMERS, Inspecteur honoraire ;
5. Madame Sylvie CAMBIER, Inspectrice ;

6. Madame Guiseppina CRUGNO, Inspectrice ;
7. Monsieur Michel DEBREMME, Inspecteur honoraire ;
8. Madame Brigitte DELEUZE, Professeure honoraire ;
9. Monsieur Michaël DEMEY, Directeur chargé de mission ;
10. Madame Eveline DESSART, Cheffe d'atelier honoraire ;
11. Madame Nathalie DUCATE, Professeure ;
12. Madame Marie-Christine FREYENS, Inspectrice ;
13. Madame Valérie GENTY, Directrice ;
14. Monsieur Etienne GERARD, Professeur ;
15. Madame Delphine GOOSSENS, Professeure ;
16. Monsieur Pierre GREGOIRE, Directeur-Président honoraire ;
17. Monsieur Marc GUILLAUME, Inspecteur honoraire [jusqu'au 31 août 2023]¹ ;
18. Monsieur Thierry HARIGA, Inspecteur ;
19. Monsieur Pierre HELLA, Inspecteur ;
20. Madame Valérie HERRION, Inspectrice ;
21. Madame Madeleine LAVAL, Inspectrice ;
22. Madame Anne-Sophie LEJEUNE, Directrice ;
23. Madame Francine LIPMANNE, Inspectrice honoraire ;
24. Monsieur Patrick LUST, Professeur ;
25. Madame Brunella MANES, Professeure chargée de mission ;
26. Monsieur Pierre MOLITOR, Professeur honoraire ;
27. Monsieur Richard PAULISSEN, Inspecteur ;
28. Madame Stéphanie PERPETE, Directrice ;
29. Madame Sylvie PIRLOT, Inspectrice ;
30. Madame Sylvie PIROTTE, Inspectrice honoraire ;
31. Madame Dominique SANREY, Inspectrice ;

¹Inséré par l'A.M. 05-09-2023

-
32. Madame Lucette SAUVAGE, Professeure honoraire.
- [33. Madame Laurence BAUDUIN, Professeure ;
34. Madame Véronique BERLINGIN, Directrice adjointe ;
35. Monsieur Wim DE GRIEVE, Inspecteur honoraire
36. Monsieur Pierre WANSON, Inspecteur ;]²
- [37. Monsieur Luigi ASCOLI, Inspecteur [à partir du 08 novembre 2023] ;
38. Madame Mélanie DELANOIS, Directrice [à partir du 08 novembre 2023] ;
39. Monsieur Salah ECHALLAOUI, Inspecteur [à partir du 08 novembre 2023] ;
40. Madame Audrey LERMINIAUX, Directrice [à partir du 08 novembre 2023] ;
41. Monsieur Laurent SIMON, Inspecteur [à partir du 08 novembre 2023] ;]³

Article 2. - L'arrêté ministériel du 10 décembre 2019 portant désignation des membres du Jury chargé de délivrer le Certificat d'aptitudes pédagogiques est abrogé.

Article 3. - Le présent arrêté entre en vigueur le 28 août 2023.

Bruxelles, le 11 juillet 2023.

Pour la Ministre de l'Education :

C. DESIR

Par délégation :

Le Directeur général de la Direction générale de l'Enseignement supérieur,
de l'Enseignement tout au long de la Vie et de la Recherche scientifique,

E. GILLIARD

²Inséré par l'A.M. 05-09-2023

³Inséré par l'A.M. 08-11-2023